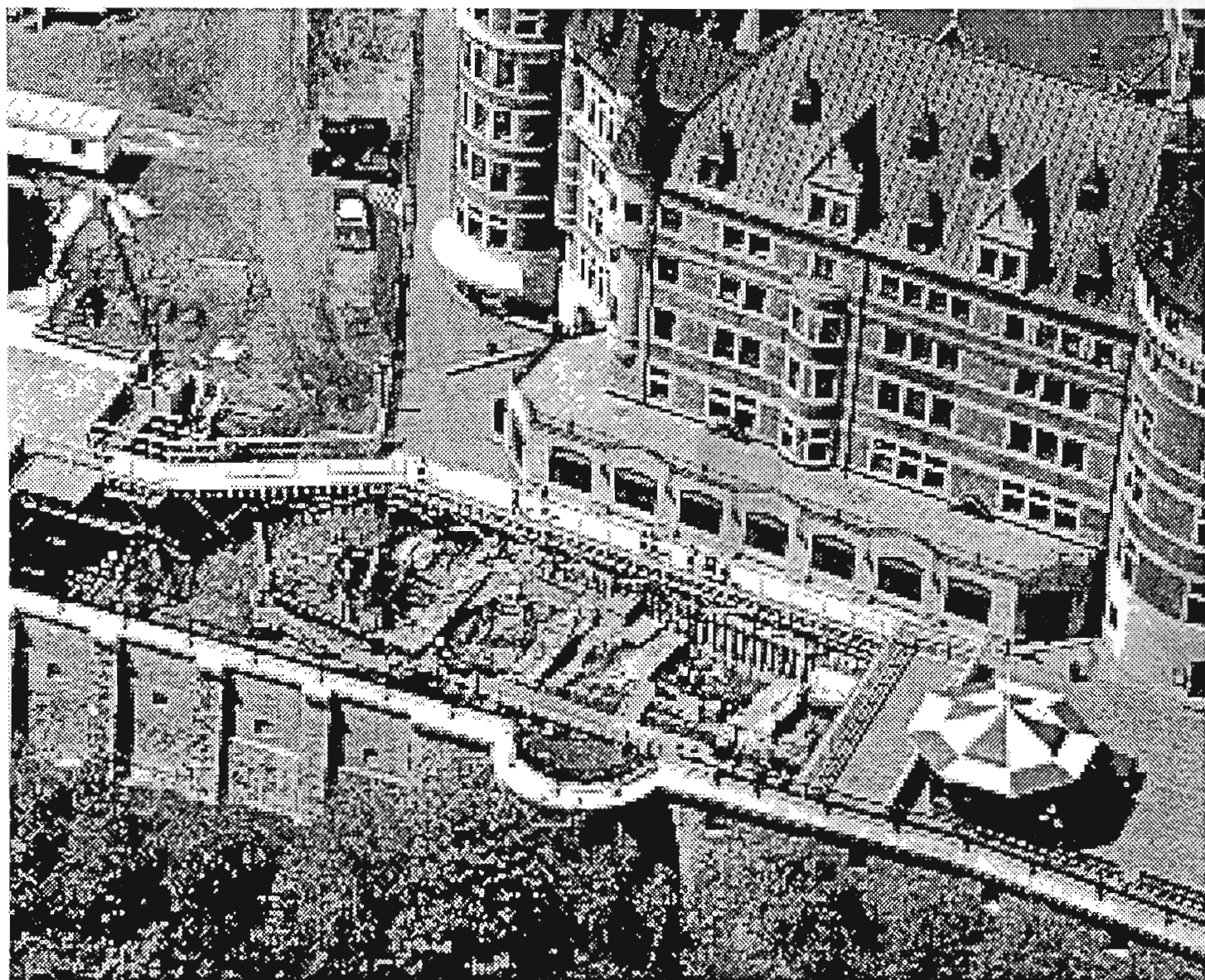


Bulletin d'information

Comité d'archéologie

ICOMOS Canada



Novembre 1989

Fouille archéologique à la Terrasse Dufferin, Québec, 1986
(Photographie: Ministère des Affaires culturelles, région de Québec)

Comité d'archéologie

ICOMOS Canada



Bulletin d'information, novembre 1989

Ce premier bulletin d'information du Comité d'archéologie d'ICOMOS Canada est le résultat du travail d'un groupe d'archéologues :

Anne-Marie Balac, Ministère des Affaires culturelles du Québec,
Hélène Deslauriers, Héritage Canada, Secrétaire du Comité d'archéologie,
Bruce Fry, Parcs Canada,
Laurent Girouard, Hydro-Québec,
Claire Mousseau, Ville de Montréal.

Ce groupe de travail s'est donné comme tâche de :

- 1) produire et diffuser un bulletin d'information auprès des archéologues membres d'ICOMOS et auprès des archéologues canadiens pour les sensibiliser aux objectifs d'ICOMOS;
- 2) mettre à jour la liste des professionnels et organismes oeuvrant en archéologie au Canada pour la publication d'un répertoire;
- 3) étudier la possibilité d'accueillir pour un mandat de trois ans, en 1990, le secrétariat international de l'ICAHM (Comité international d'archéologie).

ICOMOS

Le Conseil International des Monuments et Sites (ICOMOS) est une organisation internationale non-gouvernementale qui compte à travers le monde plus de 3000 membres. Il a été constitué à Varsovie en 1965 et est voué à la conservation des monuments, ensembles et sites présentant un intérêt architectural, archéologique et historique. Il travaille à la promotion de théories, de méthodes et de techniques scientifiques propres à la conservation du patrimoine.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- 1) être un forum international pour les professionnels de la conservation;
- 2) recueillir, approfondir et diffuser des informations sur les principes, les techniques et les politiques de conservation des monuments;
- 3) collaborer au niveau national et international à la création de centres de documentation spécialisés;
- 4) encourager l'adoption et l'application des conventions et recommandations internationales concernant la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine;
- 5) participer à l'élaboration de programmes pour la formation de spécialistes de la conservation à l'échelle internationale;

6) mettre au service de la communauté internationale l'expérience de professionnels et spécialistes hautement qualifiés.

Pour réaliser ces objectifs, l'ICOMOS s'est doté d'un programme dont voici les points principaux :

- 1) renforcer sa présence dans le monde en favorisant la création de Comités nationaux de l'ICOMOS;
- 2) élaborer des textes doctrinaux nécessaires à l'application de la Charte de Venise (ex: la Charte pour la sauvegarde des villes historiques);
- 3) définir des modes de gestion du patrimoine;
- 4) mettre au point des programmes de formation;
- 5) informer les professionnels de la conservation grâce à la diffusion de la revue *ICOMOS Information* qui paraît quatre fois l'an et des comptes rendus de colloques.

L'ICOMOS est dirigé par ses membres, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, réunis en Assemblée générale. Ils élisent ceux d'entre eux qui, siégeant au Comité exécutif, assurent l'administration du Conseil et orientent le travail du Secrétariat.

Des **comités internationaux** ont été formés, treize en 1988, pour coordonner les recherches et les projets des membres dans des domaines spécifiques de la préservation et de la conservation du patrimoine : gestion du patrimoine archéologique, tourisme culturel, jardins et sites historiques, villes historiques, photographie, brique crue, art rupestre, vitraux, pierre, formation, architecture vernaculaire, bois, économie de conservation.

Des **comités nationaux** ont été constitués dans la plupart des pays membres. Ils ont leur règlement interne, leur programme et leurs activités propres. Ces comités participent largement à des activités internationales. En 1988, l'ICOMOS comptait 58 comités nationaux et des membres associés dans d'autres pays qui n'avaient pas encore de comité national.

ICOMOS Canada

Le Comité national canadien a été créé en 1977 pour promouvoir les buts et les objectifs de l'ICOMOS et pour réaliser au Canada les activités et les programmes de cet organisme.

Ses objectifs sont :

- 1) promouvoir l'étude et la conservation des monuments, des sites et des ensembles historiques;
- 2) sensibiliser les autorités et tous les citoyens à la préservation de leurs sites et de leurs monuments historiques de même qu'à la sauvegarde de leur patrimoine culturel;
- 3) rassembler et diffuser l'information et les connaissances techniques requises pour assurer la préservation, la restauration et la mise en valeur des monuments et des sites historiques;
- 4) organiser des colloques, des symposiums et des conférences sur des sujets relevant de la préservation du patrimoine culturel;
- 5) diffuser au Canada l'information provenant d'ICOMOS ou d'autres Comités nationaux de l'ICOMOS;
- 6) représenter les institutions, les agences et les organisations locales, provinciales, nationales ainsi que tous les Canadiens en général aux réunions de l'ICOMOS et être l'intermédiaire entre ces individus ou ces orga-

nismes et tous les autres Comités nationaux de l'ICOMOS.

Deux comités gèrent ses travaux quotidiens : un comité francophone et un comité anglophone coordonnés par un Conseil d'administration qui a formé des comités spécialisés dont le **Comité d'archéologie**.

Ce Comité créé en 1985 est composé d'archéologues des différentes provinces du Canada. Le représentant national était jusqu'à tout récemment Monsieur George F. McDonald, directeur du Musée canadien des civilisations. Lors du congrès annuel d'ICOMOS Canada à Ottawa en novembre 1988, le Comité d'archéologie s'est réuni et ses membres ont été informés de la proposition du Comité international d'archéologie (ICAHM) : le Canada est pressenti pour assurer la gestion du Secrétariat de l'ICAHM pour un mandat de trois années et ce, dès 1990.

Le Comité international d'archéologie (ICAHM)

La France a largement contribué à la création du Comité international par la convocation d'une table ronde à Paris en avril 1978, à laquelle participaient huit pays d'Europe occidentale et orientale; il faut aussi souligner le rôle du Dr. Henry Cleere, directeur du British Council for Archaeology. Cet événement, au-delà des comparaisons, des confrontations, soulevait une interrogation fondamentale : l'inexistence d'une collaboration européenne en matière d'archéologie.

Cette initiative a motivé l'adoption d'une première résolution lors de l'Assemblée générale d'ICOMOS à Rome en 1981, démontrant la nécessité de créer un forum international permanent pour les questions de conservation et d'archéologie.

Le séminaire tenu à Stockholm en novembre 1983 parrainé par le *Riksanantikvarieambetet* (la Direction centrale des antiquités nationales) de Suède faisait valoir une fois de plus l'importance d'élargir le débat. L'Assemblée générale d'ICOMOS à Rostock en mai 1984 approuvait la création du Comité international d'archéologie de même qu'un programme préliminaire d'activités. Depuis, la Scandinavie et la Finlande assument le Secrétariat de l'ICAHM.

Premier Symposium du Comité international d'archéologie d'ICOMOS (ICAHM)

Le Comité international sous la présidence de Madame Margareta Björnstad du *Riksanltkvarieambetet* de Suède est composé des représentants (présidents-es) des comités nationaux d'archéologie de quinze pays dont le Canada. Ce Comité s'est donné un programme de travail pour trois années soit de 1986 à 1988. Ses principaux objectifs sont :

- d'être un Forum international d'échange d'expérience et d'expertise entre tous ceux qui sont concernés par la gestion des ressources archéologiques;
- de promouvoir la coopération internationale en matière d'archéologie;
- de définir des politiques et des programmes en archéologie au sein d'ICOMOS.

Le Comité a présenté un projet de **charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique** en 1987, à Washington. Une nouvelle version sera disponible sous peu. Cette charte sera adoptée officiellement lors du **Colloque de l'ICAHM** en 1990 à Lausanne.

L'ICAHM tenait son premier congrès international à Sollentuna, près de Stockholm en Suède, du 12 au 17 septembre 1988, sur le thème «Archéologie et société — Opération de sauvetage et problèmes».

Quelques 100 participants venus de 39 pays, dont une importante délégation des pays africains et sud-américains, ont discuté d'archéologie.

Conférences, ateliers de travail, discussions et plénières ont permis à tous de faire connaître la situation de l'archéologie dans leur pays, leurs problèmes, leurs travaux et leurs revendications. Il est important de souligner que plusieurs des participants occupent des postes de gestionnaires ou de responsables d'instituts de recherche. Ils venaient chercher ou proposer des solutions à la gestion des ressources archéologiques.

Le symposium se divisait en trois grands thèmes :

1. stratégies
2. pratique
3. théorie.

Le premier thème regroupait tous les problèmes et toutes les expériences de gestion et de promotion des ressources archéologiques. Le second donnait l'occasion de traiter des méthodes, des techniques et des travaux ayant

cours dans les divers pays. Le troisième se concentrait sur la doctrine et le développement futur de la discipline.

Chacun des thèmes débutait d'abord par deux ou trois conférences qui présentaient le sujet et donnaient matière à réflexion. Ensuite, divisés en huit ateliers, les participants pouvaient faire part de leur point de vue à l'intérieur de plus petits groupes. Suivait une plénière où le secrétaire de chacun des groupes faisait état des discussions et où tous et chacun pouvaient échanger et formuler des recommandations.

Certaines grandes conclusions ont pu être ainsi tirées :

1. Il ne peut y avoir une pratique et un mode de gestion universels de l'archéologie étant donné la grande disparité des contextes socio-économiques ou politiques des divers pays.

2. Cependant, l'existence d'une charte internationale, décrivant le bien fondé de l'archéologie et certains grands principes d'intervention, constitue un outil précieux pour la promotion et le développement de la discipline.

3. Certains pays (les sur-développés en archéologie) auraient intérêt à s'arrêter un peu et à réfléchir sur le développement de leur archéologie afin d'éviter l'accumulation inconsidérée de données qui ne pourraient être analysées ou utilisées.

4. D'autres pays «riches» ont aussi à se questionner sur la pratique archéologique qu'ils exercent dans les pays moins développés. L'aide qu'ils tentent d'apporter est-elle exactement celle dont on a besoin?

5. La nécessité de faire partager avec un plus large public les résultats de tous ces travaux archéologiques se fait sentir partout. Trop souvent, les «chasses gardées» ou la prudence des chercheurs perpétue l'image de l'archéologie du dimanche, travaillant pour son propre plaisir.

6. Enfin, l'entraide internationale semble être désirée par tous. L'échange de données, d'expériences, d'idées, de méthodes permettrait aux pays en développement d'éviter certaines erreurs et aux pays plus avancés de questionner leurs interventions.

Dans un autre ordre d'idées, on pouvait se procurer au secrétariat du congrès, une copie du code de pratique (*Code of Practice*, The British Archaeologists and Developers Liaison Group) élaboré entre les archéologues et les promoteurs britanniques.

Il s'agit d'une réalisation sans précédent qui permet à ces organismes tels que, entre autres, le British Property Federation, le Royal Institute of British Architects, le Retail Consortium et le Council for British Archaeology d'endosser des principes d'interven-

tion respectueux des contraintes de chacun pour une meilleure conservation des ressources historiques.

À la suite d'une demi-journée de discussions sur le projet de charte internationale sur l'archéologie, plusieurs recommandations ont été faites malgré que d'importants changements y aient été apportés depuis sa présentation à Washington, en octobre 1987:

1. Tenir compte davantage du contexte des pays moins développés en nuancant, entre autres, les articles où l'on prône l'intervention minimum.

2. Mettre plus d'emphasis sur la nécessité de conserver et de mettre en valeur les sites en fonction du développement touristique (et donc d'une diffusion à un plus large public) qui se manifestera dans les prochaines décennies.

3. Mettre plus d'emphasis sur l'obligation de traiter les données après la fouille, de faire les études nécessaires afin d'obtenir des résultats de ces interventions.

4. Alléger la charte pour en permettre la présentation sur une seule page (affiche, par exemple).

Le congrès nous a aussi permis de réaliser que le Canada jouit, de toute évidence, d'une bonne réputation dans la communauté archéologique internationale. Sa position, à mi-chemin entre les pays peu développés et très déve-

loppés en archéologie, lui donne un air de médiateur ou de modérateur. La présence des deux cultures, francophone et anglophone, le met aussi dans une position intéressante auprès des autres pays. La présence de nations autochtones et les relations qu'elles développent avec les professionnels de l'archéologie tiennent aussi lieu d'exemple.

C'est pourquoi le Canada pourrait assurer la gestion du Secrétariat de l'ICAHM et prendre ainsi la relève.

Ce premier bulletin d'information vous a permis de prendre contact avec les objectifs d'ICOMOS et de l'ICAHM si ce n'était déjà fait, et de nous communiquer votre point de vue sur la pertinence et l'intérêt pour le Canada, d'accueillir le Secrétariat de l'ICAHM en 1990 et ce, pour un mandat de trois ans.

La responsabilité première du Secrétariat est d'assurer le lien entre tous les comités nationaux et pour ce faire, de réunir annuellement les représentants de ces comités. De même une manifestation d'envergure internationale doit être réalisée à l'intérieur du mandat de trois ans.

Calendrier 1990

Janvier 11-13, Tucson (Arizona):
1990 Society for Historical Archaeology Conference on Historical and Underwater Archaeology. Renseignements: Edward Staski, SHA Program Chair, Dept. Sociology/Anthropology, Box 3BV, New Mexico State University, Las Cruces, New Mexico 88003

Septembre, 2ème quinzaine, Mérida (Venezuela): *IIème Congrès mondial d'archéologie*. Renseignements: Jacqueline Clarac de Briceno, Museo arqueológico, Av. 3, Edificio Rectorado, ULA, Mérida, Venezuela)

Octobre 3-11, Lausanne (Suisse): *9e Assemblée générale de l'Icomos et colloque international: Icomos, un quart de siècle d'existence: bilan et avenir*. Information: M. Claude Jaccottet, Président Icomos Suisse, c/o Nike Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne, Suisse

Organismes et professionnels en archéologie membres d'ICOMOS

*Alberta Culture
Department of Culture
Government of Alberta
12845-102nd avenue
Edmonton, (Alberta)

*Archaeological Services Inc.
62 Norman Street
Waterloo, (Ontario)
N2L 1G5

*Bibliothèque
Musées des Beaux-Arts du Canada
C.P. 427, succ. A
380, Promenade Sussex
Ottawa, (Ontario)
K1A 9N4

*Comité francophone ICOMOS Canada
C.P. 605
Sillery, (Québec)
G1T 2W3

*Directeur général
Héritage Montréal
406, Notre-Dame est
Montréal, (Québec)
H2Y 1C8

*Library
Canadian Conservation Institute
1030 Innes Road
Ottawa, (Ontario)
K1A 0C8

*Library
The National Gallery of Canada
380 Sussex Drive
P.O. Box 247, Station A
Ottawa, (Ontario)
K1N 9N4

*Commission des monuments et sites du Québec
Madame France Gagnon-Pratte
Case postale 387
Haute-Ville
Québec, (Québec)
G1R 4R2

*Ministry of Citizenship & Culture
77 Bloor Street West, 9th Floor
Toronto, (Ontario)
M7A 2R9

ALGIE, Mrs. Susan
Historic Park Planner
Prairie & Northern Region
Government of Manitoba
259 Garfield Street
Winnipeg, (Manitoba)
R3G 2M1

BALAC, Madame Anne-Marie
Direction de Montréal
Ministère des Affaires culturelles
454, Place Jacques-Cartier
Montréal, (Québec)
H2y 3B3

BLISS, Madame Jacqueline
Municipal Heritage Parks & Sites
City of Saskatoon
City Hall, 3rd floor
Saskatoon, (Saskatchewan)
S7R 0J5

CAMERON, Mrs. Christina
Director General
Directorate, National Parks & Sites
10 Wellington Street, 3rd floor
Hull, (Québec)
K1A 0H3

CHEVRIER, Monsieur Daniel
12209, rue des Enclaves
Montréal, (Québec)
H3M 2W2

CHRESTIEN, Monsieur Jean-Pierre
90, rue Mayburry
Hull, (Québec)
J9A 1X2

CLOUTIER, Madame Céline
132, boul. Saint-Cyrille ouest
Québec, (Québec)
G1R 2A5

DESJARDINS, Madame Pauline
4238, rue Fabre
Montréal, (Québec)
H2J 3T6

DESLAURIERS, Madame Hélène
790, Bois-Franc Pierriche
Saint-Appolinaire, (Québec)
G0S 2E0

DUBÉ, Madame Françoise
22, rue St-Flavier, app. 4
Québec, (Québec)
G1R 4J9

ELLIOTT, Mr. Peter
Ontario Heritage Foundation
110 Erskine Avenue, Apt. 2003
Toronto, (Ontario)
M4P 1V4

GAUMOND, Monsieur Michel
Direction générale du patrimoine
Direction de Québec
Ministère des affaires culturelles
225, Grande-Allée est
Rez-de-chaussée, Bloc C
Québec, (Québec)
G1R 5G5

GIROUARD, Monsieur Laurent
Hydro-Québec
800, boul. de Maisonneuve est, 16e ét.
Montréal, (Québec)
H2L 1Y6

HÉBERT, Monsieur Bernard
93, rue Lavoie, app.8
Saint-Eustache, (Québec)
J7R 4M1

LAROCHE, Monsieur Daniel
49, rue Verret
Loretteville, (Québec)
G2B 1G7

MACDONALD, Mr. Rob
11, Queen Street South
New Dundee, (Ontario)
N0B 2E0

MOUSSEAU, Madame Claire
Service de l'habitation et du
développement urbain
Ville de Montréal
276, rue St-Jacques
Montréal (Québec)
H2Y 1N1

PLUMET, Monsieur Patrick
Laboratoire d'archéologie
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3P8

SÉGUIN, Madame Jocelyne
195, rue Lockwell
Québec, (Québec)
G1R 1V6

SMITH, Mr. David H.
15 Nottingham Drive
Islington, (Ontario)
M9A 2W4

WELSH, W.B.M.
Archaeological Services Inc.
33 Harbour Square, Apt 1816
Toronto, (Ontario)
M5J 2G2

WILLIAMSON, Mr. Ron
Foundation for Public Archaeology
Archaeological Services Inc.
662, Bathurst Street
Toronto, (Ontario)
M5S 2R3

* organisme-membre

Afin de nous aider à mettre à jour le répertoire des professionnels et des organismes oeuvrant en archéologie au Canada, veuillez compléter le formulaire ci-dessous et le retourner au:

Comité d'archéologie
ICOMOS Canada
13, ruelle Ancien Chantier
Québec (Québec)
G1K 6T4

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse (au travail)

fonction _____

unité administrative _____

organisme _____

rue, ville, code postal, téléphone _____

Adresse (à domicile): si désirée

rue, ville, code postal _____

Désireux de connaître l'opinion des membres du comité d'archéologie d'ICOMOS Canada et des archéologues et organismes canadiens, nous vous soumettons ce questionnaire que nous vous demandons de retourner d'ici le 18 décembre 1989 au:

Comité d'archéologie
ICOMOS Canada
13, ruelle Ancien Chantier
Québec (Québec)
G1K 6T4

1- Avez-vous déjà été membre d'ICOMOS Canada? oui non
Si non, avez-vous l'intention de le devenir? oui non

2- Êtes-vous membre d'une association (ou de plusieurs) dont les objectifs se rapportent à la gestion et à la conservation de la ressource archéologique?

association internationale
association nationale
association provinciale

Si oui, la (les nommer) _____

3- Êtes-vous membre d'une association (ou corporation) professionnelle? oui non
Si oui, laquelle? _____

4- Avez-vous l'intention de faire partie du Comité national d'archéologie d'ICOMOS Canada?

oui non

Comment envisagez-vous votre participation?

participation à l'assemblée annuelle
collaboration à un bulletin
membre de l'exécutif

Commentaires _____

5- Considérez-vous que la responsabilité du Secrétariat de l'ICAHM peut être profitable aux archéologues canadiens? oui non

Si oui, pourquoi _____

6- Si vous êtes affilié à un organisme, quel rôle peut-il jouer auprès du Secrétariat?

Par exemple, participation aux réunions des comités nationaux, participation au colloque international ...

Commentaires _____

7- Votre organisme serait-il prêt à participer au financement des activités de l'ICAHM?

oui non